

Questions parlementaires  
18 Juin 2020

# Réponse aux questions en plénière (secteur événementiel - gestion de la crise par rapport aux autres pays OCDE)

*Le prononcé fait foi.*

## Sortie de crise et perspectives pour le secteur événementiel

Merci monsieur le président.

Comme je l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises, le déconfinement est un exercice inédit, complexe et progressif qui nécessite de trouver un équilibre entre le désir et le besoin de retrouver une vie normale d'une part et les exigences sanitaires, d'autre part.

En raison de la nature de leurs activités, certains secteurs ne peuvent malheureusement pas redémarrer au même moment que d'autres.

Et plusieurs perspectives ont pu être données dès aujourd'hui, entre autres pour le secteur de l'événementiel. Je pense par exemple aux représentations avec public, qui pourront reprendre à partir du 1<sup>er</sup> juillet en la présence de maximum 200 personnes, ou aux rassemblements tels que les kermesses et fêtes de village, qui pourront reprendre à partir du 1<sup>er</sup> août.

Néanmoins, les événements de masse restent en effet interdits jusqu'au 31 août inclus, comme nous l'avons dit depuis le début.

Ceci étant dit, nous sommes bien conscients que toute une série de manifestations se situent entre les événements limités à 200 personnes et les événements de masse. Ces manifestations ont toujours besoin de perspectives claires.

Et c'est dans ce cadre que les experts travaillent en ce moment à l'élaboration d'une matrice de sécurité ? l'Event Risk Model ? qui permettra aux organisateurs d'événements de déterminer si un événement peut bel et bien avoir lieu et sous quelles conditions. Cette matrice sera mise en ligne dès que possible.

Et effectivement, ceci doit encore être discuté dans le giron du Conseil national de Sécurité.

En parallèle, hier, le Comité de concertation s'est encore réuni, nous nous réunissons souvent, afin d'organiser la reprise des secteurs encore confinés. D'autres réunions sont programmées évidemment dans les prochains jours.

Les ministres compétents sont par ailleurs chargés d'élaborer des protocoles avec les secteurs concernés afin de garantir une reprise en toute sécurité. Et ces protocoles, comme cela a été le cas à chaque fois, devront être validés par le GEES.

Ce matin même, le Ministre Ducarme a rencontré les représentants de l'alliance des organisateurs et fournisseurs de l'évènementiel pour travailler avec eux à un protocole de sortie de confinement qui inclut toutes les dimensions nécessaires : accueil sûr des clients, personnel qui travaille dans les conditions d'hygiène et sécurité nécessaires, directives vis-à-vis des organisateurs.

Alors je mesure que cette situation est difficile pour de nombreuses personnes qui sont toujours dans l'attente. Les événements nécessitent toujours ou souvent en tout cas une organisation qui s'étale sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois à l'avance. Mais toutefois, je le rappelle nous devons rester vigilants face au virus, face au virus et à son évolution. La santé doit demeurer la priorité. Et c'est vrai qu'il est très difficile aujourd'hui d'anticiper déjà quelle sera cette situation sanitaire dans 2 ou 3 mois.

Afin de soutenir le secteur, je rappelle aussi que de nombreuses mesures ont déjà été prises dans le cadre du Plan de protection sociale et économique.

Et vous le savez, vendredi dernier, le Conseil des ministres restreint élargi aux formations politiques qui ont donné la confiance au gouvernement, c'est une distinction qu'il faut à présent faire, s'est réuni afin de s'accorder sur une série de mesures de soutien additionnelles, dont vous l'avez évoqué, la mesure de déduction à 100%.

Il y avait aussi une mesure, une demande sur le cap, sur le cap. Il y a un cap maximum c'est vrai au mois de juillet à 200. La matrice va nous aider à évaluer si un cap est toujours possible. La discussion, je dois le dire, est toujours ongoing. On a pas encore déterminé les choses et la décision finale et bien elle se fera comme elle se fait tous les jours, chaque fois depuis le début, sur base d'un avis circonstancié du GEES sur la nécessité ou non de maintenir un cap pour le mois d'août ou le mois de septembre par exemple mais aussi les impératifs du terrain. Avec toujours je le répète, ça reste absolument la priorité, la préservation de la santé de nos concitoyens.

Je vous remercie.

## **La contribution belge au fonds de relance de l'UE**

Merci monsieur le président.

Oui, effectivement. De nombreuses personnes étaient présentes au débat en Commission. C'était un débat très intéressant, un véritable débat. Donc aussi un débat où plusieurs points de vue ont pu être exprimés.

Le Vlaams Belang n'a pas eu la politesse de se présenter à ce débat. Et en effet, ce débat était l'occasion de poser des questions.

Il n'y a effectivement pas d'informations supplémentaires par rapport à un débat d'actualité. Je renvoie donc au débat en Commission.

## **Gestion globale de la crise COVID par la Belgique par rapport aux autres pays OCDE**

Merci monsieur le président.

Alors c'est vrai qu'il y a eu des articles, il y a eu des études, il y en a eu déjà pas mal et elles ne s'accordent pas toutes avec le même résultat, les conclusions sont parfois opposées.

Vous l'avez dit, le classement en question a été établi en pondérant trois « facteurs de risque » : l'incidence de l'obésité, la proportion des personnes âgées sur le territoire mais aussi le nombre de voyageurs internationaux présents.

Et ces trois facteurs de risque sont mis en rapport avec trois indicateurs « qualité de la réponse » qui sont le nombre de tests, la disponibilité des soins de santé vous l'avez dit aussi et le taux de mortalité. Premier élément important, dans le résultat global, le taux de mortalité pèse quatre fois plus lourd que tous les autres facteurs. Attention à ce point-ci.

Alors, si notre note pour les indicateurs relatifs au nombre de tests et à la disponibilité des soins de santé est en Belgique bonne voire très bonne, le fait que nous ayons un taux de mortalité élevé a un impact effectivement majeur sur notre résultat final.

Alors j'ai pas encore eu le temps de décortiquer l'entièreté de la méthodologie, ça vaut toujours la peine d'aller voir les sources et les méthodologies.

Mais en tout cas je peux déjà vous dire que de manière générale c'est vrai que la Belgique a souvent été pointée du doigt par rapport à la mortalité qu'il y a eu. Et si l'on s'en tient effectivement à une comparaison des chiffres officiels, la Belgique a en effet un nombre de décès par millions d'habitants plus élevé.

**Cependant la manière de comptabiliser les décès est fondamentale, alors qu'on sait que tous les pays ne comptabilisent pas le nombre de décès de la même manière.**

Ainsi, dans certains pays, seuls les décès en hôpital sont comptabilisés et donc pas ceux survenus en maisons de repos. Dans d'autres pays, seules les personnes décédées qui ont été confirmées par un test sont reprises dans les données officielles, donc pas les cas possibles. Et dans d'autres pays encore ils se sont admis à une comptabilisation normale mais plus tard, ne rattrapant pas les décès qui sont arrivés plus tôt.

En Belgique, nous avons tenu compte à la fois des décès en hôpitaux, des décès en maisons de repos, des décès confirmés Covid et des décès cas possibles Covid. Au total, selon les derniers chiffres, la Belgique compte 4.710 décès en hôpital dont 95% sont confirmés effectivement et 4.849 décès en maisons de repos dont 27% sont confirmés.

Et je rappelle que l'OMS et le Centre européen des maladies ont d'ailleurs félicité la Belgique pour sa

manière transparente de rapporter les décès Covid et invité les autres pays à s'en inspirer.

Alors cette manière complète et transparente de rapporter les décès ne doit pas cependant amener à des conclusions hâtives qui nous placeraient injustement dans les mauvais élèves et aboutirait à des conclusions erronées.

Et on sait de plus que **la propagation du virus est fortement liée à la densité du pays, la densité de population qu'il y a dans le pays**. Ainsi, comparer la Belgique avec d'autres pays beaucoup moins denses a peu de sens. Vous avez parlé de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Personnellement quand vous parlez de l'Australie ça me fait toujours plaisir. Mais de l'avoir visité ou de la connaître par d'autres moyens, je peux vous garantir que l'Australie est un pays beaucoup moins densément peuplé que la Belgique.

Il serait beaucoup plus pertinent de comparer la Belgique avec des régions européennes comparables en termes de taille et de nombre d'habitants. En résumé, pour bien comparer les pays il faut comparer ce qui est comparable, à savoir la surmortalité ? qui ne dépend pas du système de comptage - par rapport à la densité de la population. Et dans ce cas, la Belgique est loin de pouvoir être pointée du doigt.

Est-ce que ça veut dire pour autant que la gestion de la crise a été parfaite ? C'est pas ça que je veux dire. Mais je dis juste qu'il faut toujours faire très attention quand on prend des études, il faut aller regarder derrière la méthodologie et les sources afin d'éviter de tirer des conclusions plus catastrophistes que la réalité.

Et je terminerai par un mot Monsieur le Président, on parle de décès, on parle de statistiques. Là derrière il y a des vies qui sont parties, il y a des familles qui sont endeuillés, des gens qui sont tristes d'avoir perdus leurs proches.

Et je pense qu'on peut pas terminer cette question sans penser à eux encore et toujours.

Je vous remercie.

---

**URL source:** <https://archive.premier.be/fr/Reponse-aux-questions-en-pleniere-secteur-evenementiel-gestion-de-la-crise-par-rapport-aux-autres-pays-OCDE>